

José GONZALEZ
Commissaire aux Comptes

ASSOCIATION PROFESSION SPORT ET VIE ASSOCIATIVE 78

Association Régie par la Loi de 1901
145-147, rue Yves Le Coz
78000 VERSAILLES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2014

Ce rapport contient 10 pages

ASSOCIATION PROFESSION SPORT ET VIE ASSOCIATIVE 78

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Membres de l'association Profession Sport et Vie Associative 78,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Profession Sport et Vie Associative 78, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de l'Association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou aux moyens d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus ont portés notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du président, et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Savigny Le Temple, le 09 Avril 2015



José Gonzalez

Commissaire aux Comptes

Profession Sport
et Vie Associative

Une aide à la vie associative...

une solution pour l'emploi !



COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2014



BILAN AU 31-12-2014

ACTIF

	Brut	Amort/Prov.	Net au 31-12-2014	Net au 31-12-2013
Immobilisations				
Incorporelles	11 822	11 442	381	0
Corporelles	25 620	14 675	10 945	6 149
	37 442	26 116	11 326	6 149
Créances Adhérents			142 778	113 160
Clients Douteux				
Provision Clients Douteux				
Autres Créances			128 923	169 009
Disponibilités			106 533	31 100
Produits à Recevoir			6 687	4 591
Charges Constatées d'Avance				
		TOTAL	396 247	324 009

PASSIF

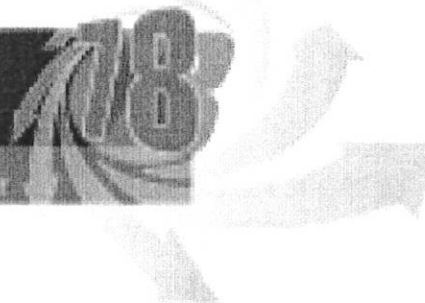
	Net au 31-12-2014	Net au 31-12-2013
Fonds Associatif	228 392	283 899
Résultat de l'Exercice	-9 441	-55 507
	218 951	228 392
Situation Nette		
Provisions pour Risques		0
Provisions pour Restructuration		0
Fonds Dédiés	69 770	3 600
Créances Adhérents		
Dettes Fournisseurs	9 425	17 797
Dettes Fiscales et Sociales	81 703	65 024
Charges à Payer	8 998	0
Produits Constatés d'Avance	7 400	9 197
	396 247	324 009
TOTAL		

COMPTE DE RESULTAT AU 31-12-2014

	DEBIT		CREDIT	
	2014	2013	2014	2013
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
60 Achats	13 059	14 170	731 371	604 196
61 Services Extérieurs	47 550	38 381	280 114	142 814
62 Autres Services Extérieurs	54 804	46 222	54 500	50 000
63 Impôts et Taxes	28 356	32 098	2 500	7 500
64 Frais de Personnel	879 113	717 787	30 000	32 000
65 Autres Charges de Gestion Courante	0	115	5 500	5 500
66 Charges Financières	0	0	14 214	14 214
67 Charges Exceptionnelles	2 999	461	45 600	6 000
68 Dot° aux Amortissements et aux Provisions Dot° aux Provisions Clients	4 387	6 173	50 000	6 000
681 Dot° aux Provisions pour Risques	0	0	3 000	6 600
689 Engagements à Réaliser	69 770	3 600	4 800	4 000
			70 000	12 000
			3 500	3 500
			11 397	
			60 293	
			0	
			1 035	2 897
			1 400	6 440
			0	0
			3 600	5 423
			1 387	3 273
			1 090 596	803 501
			9 441	55 507
SOUS-TOTAL	1 100 037	859 008	1 100 037	859 008
Résultat de l'exercice (Excédent)				
TOTAL	1 100 037	859 008	1 100 037	859 008
			71 690	38 458
			4 598	4 598
			20 346	20 346
			6 500	6 500
			5 500	5 500
			1 500	1 500
			14	14
			75 Autres Produits de Gestion Courante	
			Cotisations Adhérents	
			ASP	
			CPAM	
			ADEL	
			MACIF	
			Produits Divers	
			76 Produits Financiers	
			77 Produits Exceptionnels	
			78 Reprises sur Amortissements et Provisions	
			Reprises S/Provis° Actif Circult	
			789 Report des Subv. Non Utilisées	
			79 Transferts de Charges	
			SOUS-TOTAL	
			Résultat de l'exercice (Perte)	
			TOTAL	

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

	2014	2013
Dons en Nature	0	0
1 Mise à disposition gratuite de biens Personnel Bénévole	16 980	20 907
	0	15 000
	16 980	35 907
Dons en Nature	0	0
Prestations en Nature	16 980	20 907
Bénévolat	0	15 000
	16 980	35 907



A N N E X E

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2014 dont le total est de 317 247 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant une perte de 9 441 €.

L'exercice social a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014.

Les notes annexes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

CONTENU DE L'ANNEXE

- Note 1 : Faits caractéristiques de l'exercice
- Note 2 : Règles et méthodes comptables
- Note 3 : Fonds dédiés
- Note 4 : Etat de l'actif immobilisé (art. 19 et 24.4)
- Note 5 : Etat des amortissements (art. 24.4)
- Note 6 : Etat des charges constatées d'avance (art. 23)
- Note 7 : Etat des charges à payer (art. 23)
- Note 8 : Etat des produits constatés d'avance (art. 23)
- Note 9 : Etat des produits à recevoir
- Note 10 : Etat des échéances des créances et des dettes (art. 24.7 et 24.8)
- Note 11 : Créances douteuses
- Note 12 : Effectif moyen
- Note 13 : Etat des subventions reçues
- Note 14 : Etat des autres produits de gestion courante
- Note 15 : Variations des fonds Associatifs
- Note 16 : Evaluation des contributions volontaires
- Note 17 : Engagements
- Note 18 : Faits postérieurs
- Note 19 : Rémunération des dirigeants (Décret du 20/01/2004)

Note 1 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- L'association a modifié sa raison sociale qui est devenu « PROFESSION SPORT ET VIE ASSOCIATIVE » et son siège social a été transféré au 145/147 rue Yves Le COZ 78000 VERSAILLES.

Note 2 : REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de :

- Les comptes sont arrêtés en retenant le principe des créances et dettes.
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes sont présentés conformément aux règles du nouveau Plan Comptable des Associations.

Note 3 : FONDS DEDIES

NATURE	31-12-2013	Augmentation	Diminution	31-12-2014
	A	B	C	A + B - C
FDVA	3.600	2.400	3.600	2.400
ADDEL	0	1.000	0	1.000
PSA	0	66.370	0	66.370
	0	69.770	3.600	69.770

Note 4 : ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

Logiciels informatiques	:	11.822 €
Matériel de bureau et informatique	:	25.620 €
		37.442 €

Note 5 : ETAT DES AMORTISSEMENTS

Amortissement des Logiciels informatiques :	11.441 €
Amortissement du matériel de bureau et informatique:	14.675 €
	26.116 €

Note 6 : ETAT DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

SFR – Téléphonie	:	60 €
BNP Leasing – machine à affranchir	:	89 €
GRUPE TERRITORIAL - Documentation	:	62 €
MEDISYS – logiciel MAD	:	1 092 €
IDS Informatique – parc informatique	:	1 305 €
MACIF – assurance locaux, personnel	:	169 €
CNEA – adhésion	:	507 €
OVH.COM – hébergement site	:	72 €
SI BUREAUTIQUE – location copieur	:	370 €
GE CAPITAL Copieurs	:	2 108 €
LCS GROUP – maintenance	:	853 €
		<u>6 687 €</u>

Note 7 : ETAT DES CHARGES A PAYER

Autres organismes :	Uni formation	:	2.080 €
	Opcalia	:	<u>6.918 €</u>
			8.998 €

Note 8 : ETAT DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Adhésions 2014-2015	:	<u>7 400 €</u>
		7 400 €

Note 9 : ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR

OPCALIA (rembts formations) 2013	:	4 040 €
ASP CUI 2014	:	23.493 €
Subventions à recevoir	:	<u>79 000 €</u>
		106 533 €

Note 10 : ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Toutes les dettes sont à moins d'un an.

Créances adhérents	:	142 778 €
Dettes fournisseurs	:	9 425 €
Dettes sociales	:	77 410 €
Dettes fiscales	:	4 293 €

Note 11 : CREANCES DOUTEUSES

Néant.

Note 12 : EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen se compose de 13 personnes (équivalent temps plein) comprenant le personnel administratif et les intervenants.

Note 13 : ETAT DES SUBVENTIONS RECUES

CNDS/DDCS	:	54.500 €
CONSEIL GENERAL	:	30.000 €
COMM. D'AGGLO DE SQY	:	2.500 €
DIRECCTE	:	45.600 €
Ville de VERSAILLES	:	5.500 €
FDVA	:	4.800 €
ADDEL	:	3.000 €
FONJEP	:	14.214 €
PEUGEOT	:	70.000 €
ASP	:	60.293 €
CONTRAT ACSE	:	<u>50.000 €</u>
		340.407 €

Note 14 : ETAT DES AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

Cotisations Adhérents	:	11.397 €
Produits Financiers et divers	:	<u>3 821 €</u>
		15.218 €

Note 15 : VARIATIONS DES FONDS ASSOCIATIFS

NATURE	31/12/2013	Augmentation	Perte 2013	31/12/2014
- Fonds Associatifs	283 899		55 507	228 392
TOTAL	283 899		55 507	228 392

Note 16 : EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Les locaux mis à disposition de l'association correspondent à une contribution de 16 980€.

Note 17 : ENGAGEMENTS

Néant.

Note 18 : FAITS POSTERIEURS

Néant.

Note 19 : REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS (Décret du 20/01/2004)

L'information ne peut être fournie, cela revenant à donner une information individuelle.